

LE PASS NAVIGO AMÉTHYSTE

Le Pass Navigo Améthyste (ex-carte Améthyste), proposé par le Conseil Général, offre aux personnes âgées et handicapées justifiant de revenus modestes un tarif réduit (prise en charge à 50 % par le C.C.A.S.) ou la gratuité (pour certaines catégories de bénéficiaires) sur l'ensemble du réseau RATP et SNCF banlieue dans un rayon de 50 km autour de Paris.

Il est valable 12 mois à compter du mois d'émission.

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux
- Être âgé de plus de 65 ans ou 60 ans si inapte au travail ou titulaire de la carte ancien combattant
- Être non imposable à l'impôt sur les revenus soumis au barème ou imposées sous le plafond défini par le Conseil général (soit 610 € pour une personne seule et 763 € pour un couple).

Renseignements au 01 46 92 93 13

LE CLUB 102

Le C.C.A.S. gère le Club 102, structure d'accueil qui organise de nombreuses activités de loisirs (animations, voyages, ateliers d'activités sportives ou de loisirs annuels) pour ses 750 adhérents.

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux depuis plus d'1 an
- Être âgé(e) de 55 ans minimum
- Être à la retraite
- Remplir et déposer un dossier de pré-inscription

Renseignements au 01 45 06 91 49

Mail : Club102@mairie-puteaux.fr.

TOUTES LES AIDES SONT DÉLIVRÉES
APRÈS ÉTUDE DU DOSSIER PAR LE C.C.A.S.

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Puteaux
Hall administratif
131, rue de la République
92800 Puteaux

Accueil du public

Le lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 18h

Le mardi : de 13h30 à 19h30

Le vendredi : de 9h à 17h30

Le samedi : de 9h à 12h

Tél. : 01 46 92 95 95

Fax : 01 46 92 95 05

Mail : ccas@mairie-puteaux.fr

www.puteaux.fr

AIDES AUX SENIORS

www.puteaux.fr

LA TÉLÉASSISTANCE

Dans le but de favoriser le maintien à domicile des seniors de plus de 65 ans et des personnes en invalidité (80 %), le C.C.A.S. de Puteaux a mis en place un système de téléassistance.

Ce système permet, aux personnes âgées, d'alerter au moindre problème, depuis leur domicile, une centrale d'écoute située à proximité de l'hôpital de Garches, par simple pression sur le bouton d'un médaillon. Dès réception d'un appel, l'opérateur analyse son degré d'urgence et prévient si besoin un parent, un voisin (désigné lors de l'inscription) ou les services de secours.

Ainsi, la téléassistance représente pour les seniors mais aussi pour leurs familles un instrument de sécurité et de convivialité qui les relie à l'extérieur. Il convient de souligner que les personnes handicapées peuvent également bénéficier de ce service.

Tarifs mensuels :

- 4 € pour les personnes non imposables
- 8 € pour les personnes imposables
- **Gratuit** pour les personnes de 80 ans et plus, non bénéficiaires de l'APA.

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux depuis 5 ans
- Être âgé de 65 ans minimum ou être à la retraite pour inaptitude au travail quel que soit l'âge
- Déposer un dossier auprès du C.C.A.S.

| Équipements optionnels | Prix mensuel |
|------------------------|--------------|
| Détecteur de chute | 4,70 € |
| Détecteur de fumée | 3,20 € |
| Détecteur de gaz | 5,20 € |
| Détecteur de monoxyde | 7,50 € |
| Boîtier déporté | 5,70 € |

Renseignements au 01 46 92 93 11

L'ALLOCATION MUNICIPALE DIFFÉRENTIELLE

Ce dispositif permet aux personnes âgées de bénéficier :

- d'une Allocation Financière différentielle, portant le total des revenus à :
 - 900 € pour une personne seule
 - 1200 € pour un couple.
- et d'une **Allocation Municipale Énergie** attribuée aux personnes bénéficiaires de l'allocation mensuelle différentielle, de 35 € par mois du mois d'octobre au mois de mars de l'année suivante.

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux depuis plus de 5 ans
- Être âgé(e) de 63 ans au moins ou retraité(e) pour inaptitude au travail (sous réserve d'examen du dossier)

Renseignements au 01 46 92 93 11

LE MOBI'CAR

Ce dispositif permet aux personnes qui doivent se rendre chez un médecin ou à l'hôpital par exemple, de bénéficier d'un transport accompagné. Ce service comprend la prise en charge de la personne à mobilité réduite à son domicile et son retour. **Ce service est gratuit.**

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux
- Avoir des difficultés de mobilité

Le périmètre de déplacement est limité au territoire de la commune de Puteaux et pour les déplacements vers l'hôpital Foch, celui de Neuilly et de Courbevoie, la clinique de la Défense et le centre Jean Wier.

Réservation :

Ce service fonctionne toute l'année du lundi au vendredi sur réservation téléphonique 48 heures au minimum avant le déplacement prévu, de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45 (pour le dernier retour).

Renseignements au 01 46 92 93 10

LA CARTE « PUTEAUX SENIOR »

Cette carte permet l'accès aux manifestations organisées par le C.C.A.S. dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux depuis plus de 3 ans
- Avoir au minimum 65 ans lors du dépôt du dossier

La carte est valable pour 1 an. Le coût de l'adhésion est de 10 €/an. **L'adhésion est valable (après acceptation du dossier) 1 an après son dépôt.**

Renseignements au 01 46 92 93 17

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Ce service permet aux personnes âgées ou handicapées qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leurs repas, de recevoir une nourriture équilibrée et variée. Il ne s'agit pas d'un service de confort mais d'une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile.

CONDITIONS :

- Résider à Puteaux
- Disposer d'un réfrigérateur (obligatoire)
- Adresser une demande au C.C.A.S.
- Avoir plus de 60 ans
- Présenter un certificat médical

LA LIVRAISON D'UNE JOURNÉE-REPAS COMPORTE :

- pour le déjeuner : une entrée, un plat et sa garniture, un produit laitier, un dessert, une boisson et du pain,
- pour la collation du soir : une soupe, un produit laitier, une boisson, du pain.

Les repas peuvent être adaptés à des régimes particuliers (diabétique, sans sel, sans porc, repas mouliné).

Prix à la journée : 6 €

Renseignements au 01 46 92 93 10